



Comité Social et Économique

Cacophonie à la direction

Pas d'harmonie sans la baguette d'un chef d'orchestre

Entre ce qui est annoncé le matin, et les marches arrière de l'après-midi, cela manque de cohérence.

Chômage partiel. La direction a annoncé que le chômage partiel s'arrêtera à la rédaction à la mi-juin, mais perdurera dans d'autres secteurs, notamment dans l'industriel, au-delà de cette date. Le chômage partiel est payé en intégralité pour tous les salariés jusqu'au 30 juin. En deuxième partie de journée, la direction n'était plus du tout sûre que la rédaction ne serait pas touchée. Les élus seront réunis fin juin pour la prolongation de l'activité partielle durant l'été.

La CGT se battra pour le maintien de l'intégralité des salaires, des cotisations retraite ainsi que sur les éléments variables, pour tous.

Secteur industriel. La rotative Nohab 4 reprendrait du service à la rentrée de septembre, et la 7 à la Chevrolière devrait suivre de près. Et la **Nohab 3** ? Le matin, elle était définitivement arrêtée. Alors pourquoi faire des essais de remise en route dans quinze jours ? Revirement l'après-midi : « **le seul scoop du jour est que nous ne connaissons pas la date de son redémarrage.** » répond M. Toulemonde.

Projet Infocale : David Moizan, responsable du service, a présenté le nouveau projet Infocale. Pendant le confinement du Covid-19, la plateforme a été ouverte à + de 2 500 professionnels. Infocale, qui a des visées nationales, veut contribuer à l'enrichissement des contenus des médias, et apporter un service utile aux lecteurs et aux internautes afin de répondre à des besoins urgents et nouveaux comme « allo voisin » ou la géolocalisation. Une opération faite en collaboration avec ADDITI, une nouvelle mutualisation. « **On mettra les moyens en fonction de la politique éditoriale** », a dit Louis Echelard.

Municipales. Pour le deuxième tour le dimanche 28 juin, la collecte des résultats sera faite directement *via* le ministère de l'Intérieur et géré par le service coordination.

Abonnés. Pendant le confinement, le journal s'est très bien vendu. C'est toujours lui qui rapporte le plus d'argent. Même si la stratégie de la direction est fortement tournée vers le numérique, via les abonnements sur le pack numérique famille,

lequel, grâce aux partages avec ses proches permet de solidifier les contacts, le papier reste la valeur sûre.

Droits voisins. Les négociations entre les Gafa (Google, Facebook et Microsoft) et l'Alliance (PQR, PQN et PQH) sont ouvertes depuis la mi-mai et jusqu'à la mi-août, sur injonction de l'autorité de la concurrence et en application de la loi sur les droits voisins promulguée en octobre 2019. Pour l'instant, la redevance attendue en proportion des investissements fournis par les éditeurs n'est pas entendue. Ouest-France est très déterminé à obtenir gain de cause dans ce dossier.

Pôle mer (Infomer, le Chasse marée, Voiles et voiliers, Sernas, le Marin, etc.). Selon Louis Echelard, « le cumul d'investissements dans le Pôle mer est impressionnant, 10 millions d'euros. Malgré cela, le Pôle mer est toujours déficitaire et ce n'est pas satisfaisant, ni pour Ouest-France, ni pour les salariés. » Cependant, une nouvelle équipe a été mise en place pour reconstruire un projet qui devra être finalisé d'ici à la fin de l'année. La direction ne lâche pas l'affaire.

La CGT rappelle que des dividendes ont été versés, en période de beau temps, mais qu'en cas de gros temps, ce sont les salariés qui en pâtissent avec la diminution de la participation jusqu'à la disparition de l'intéressement du personnel Ouest-France.

Télétravail. Les salariés qui, soi-disant, auraient travaillé plus de dix jours par mois pendant le confinement, ont reçu un questionnaire par mail. Faux ! Pas tous les salariés. Les réponses feront pourtant partie des bases d'appui, pour la reprise de la négociation qui s'ouvrira en septembre. Un accord de télétravail sur la base du volontariat, avec une journée de télétravail par semaine, était finalisé et en attente de signature par les partenaires sociaux. La CGT était favorable à cette mise en place pour les salariés qui le souhaitent.

La CGT est en désaccord avec cette méthode qui exclut une partie des salariés. Seulement 647 salariés ont été sondés, soit moins de la moitié du personnel concerné, alors que la direction s'était engagée à interroger tout le monde. Une étude qui ne reflètera donc pas le ressenti de tous. Quand on veut faire dire ce qu'on veut à une enquête, on se rapproche de la cible. Et on ne s'y prendrait pas mieux.

Rennes, le 11 juin